



CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 12 Décembre 2023

Avis sur le rapport 4.4 de l'exécutif régional : Protocole d'accord sur le volet mobilités 2023-2027 à intégrer par avenant au contrat de plan inter régional (CPIER) Rhône-Saône

Déclaration de Guy Zima au nom de la CGT

Si le besoin d'aménagements de la voie fluviale semble d'une évidence à tous pour un report modal qui nous est annoncé comme incontournable et indispensable, force est de constater que, passé les annonces, la réalité est cruelle. Le montant global de ce contrat, tous financeurs de 200m€ sur la durée démontre à lui seul, l'énormité de la farce.

Quand on compare, sur les liaisons identiques, les sommes consacrées par les opérateurs, les collectivités locales, l'Etat de manière directe ou indirecte par des ristourne de TICPE par exemple, au mode routier, chacun comprendra que le report modal n'est qu'un slogan. Les transports génèrent 1/3 des émissions de GES, et pourtant la fête continue.

En pleine COP 28 incertaine, alors que la planification écologique nous est annoncée à grand renfort d'invitations et de déplacement ministériel demain à Dijon, on continue à ne pas être concret dans ce report modal par de vraies décisions. Au contraire l'état sponsorise et organise le démantèlement de Fret SNCF. Le sujet n'est pas catégoriel, si quelques esprits en avaient la sensation, mais bien sociétal. A un moment il faut choisir et un non choix cache peut être un maintien espéré du statu quo modal.

La question n'est pas la suppression des camions sur nos routes, mais une complémentarité des transports avec des conditions de prise en charges des externalités équilibrées. Des voisins comme la suisse ont interdit le transit routier des + de 19 T sur leur territoire en mettant les camions concernés sur des trains, finançant par ce biais de nouvelles infrastructures. On ne peut qualifier nos voisins Helvètes de révolutionnaires acharnés et cet exemple doit surement être considéré.

Les choix législatifs et réglementaires doivent pouvoir concrétiser les annonces, à défaut, comme souvent, rien n'évoluera par un marché dérégulé. La région, via les schémas qu'elle pilote et les prescriptions qu'ils contiennent pourra peser et nous seront heureux de pouvoir le mesurer.

Sous la réserve de ces remarques et compléments la CGT votera l'avis et invite ceux qui répondront demain à l'invitation de la COP régionale, à échanger avec les cheminots présents sur le parvis, sur les questions de transport, de report modal et de décarbonation.